

Rapport d'évaluation 2018-2021
Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : Association Le Grütli – Centre de production et de diffusion des Arts vivants (ci-après *le Théâtre du Grütli*)

Partie subventionnante :
Ville de Genève, département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

Le Grütli, centre de production et diffusion des Arts vivants, soutient la création locale et régionale, avec une volonté de rayonnement national et international.

Le Grütli est un outil de création, de production et de diffusion, un lien fort entre les institutions de subventionnement et les compagnies, un outil local et régional pour renforcer la présence des artistes genevois et romands au niveau international.

L'objectif principal de l'association est de faire du Grütli un lieu de l'engagement artistique, ouvert et foisonnant. L'attention au public est primordiale pour que Le Grütli devienne un espace de découvertes, depuis lequel les œuvres coproduites puissent rayonner en Suisse romande et au-delà.

À travers son soutien, la Ville de Genève souhaite :

- que le Théâtre du Grütli soit un instrument de travail professionnel destiné à la création indépendante régionale ;
- qu'il soit au service des compagnies indépendantes locales en mettant à disposition ses ressources sur le plan artistique, technique et administratif ;
- que sa programmation soit axée sur la production de spectacles dans le domaine des arts de la scène (théâtre, danse, arts du récit) ;
- qu'il propose des activités de médiation ;
- que sa politique tarifaire permette un accès à un large public ;
- que la qualité artistique et organisationnelle du Théâtre du Grütli soit reconnue par les pairs, le public et la presse ;
- qu'il respecte les conventions collectives en vigueur dans les milieux professionnels concernés ;
- qu'il soit attentif à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la programmation.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'association Le Grütli – Centre de production et de diffusion des Arts vivants

Durée du contrat : du 01.07.2018 au 30.06.2021 (3 ans)

Période évaluée : du 01.07.2018 au 30.06.2020 + éléments connus de la saison 2020-2021

Objectif 1. : Coproduire des spectacles de compagnies indépendantes locales et régionales

Indicateur : Nombre de productions et/ou coproductions

	2018-2019 *	2019-2020 **	2020-2021 ***
Valeur cible	5	5	5
Résultat	11 (7+2+1+1)	10 (4+2+3+1)	11 (5+3+2+1)
<i>nombre de reprises</i>	0	4	7

Les coproductions sont réparties comme suit :

1) coproductions « classiques » (7 en 2018/2019, 4 en 2019/2020 et 5 en 2020/2021) ;

2) coproductions « intermédiaires » :

- pour de très petits montants, plutôt symboliques, car en collaboration avec d'autres lieux et partenaires (2 en 2018/2019 et en 2019/2020, 3 en 2020/2021) ;

- pour des montants moyens car coproduits avec d'autres lieux (1 en 2019/2020 financée à 50% avec La Bâtie, 3 en 2019/2020 et 2 en 2020/2021) ;

- une particulière, courant tout le long de la saison, avec une présence continue, sur la Terrasse (plusieurs événements ponctuels et spectacles).

Ce que nous entendons par coproductions « classiques » :

Les apports du Grütli auprès des compagnies locales et régionales sont appelés « coproductions » dans la mesure où les montants alloués aux spectacles ne couvrent pas la totalité du budget demandé, mais constituent un apport conséquent qui permet aux compagnies de trouver des fonds complémentaires auprès d'autres bailleurs de fonds (Loterie romande, Fondations privées, autre(s) coproducteur(s),...). Le Grütli est un partenaire important et pivot des compagnies, permettant de débloquer d'autres demandes possibles. Les compagnies restent les employeurs de leurs collaboratrices et donc un partenaire coproducteur au même titre que le théâtre.

Les apports financiers du Grütli varient entre 50'000.- et 100'000.- pour des budgets de création d'un montant moyen de 150-170'000.-.

La mention « très petits montants » de coproduction correspond à des sommes de 5'000.- à 10'000.-.

Dans les deux cas, en plus de ces montants, Le Grütli fournit un accompagnement additionnel en industrie : au minimum un mois de plateau pour chaque création le nécessitant, un certain nombre de services techniques auxiliaires (estimé et calculé ensemble avec la direction technique du théâtre et la compagnie; un service équivalant à quatre heures de travail), la communication et le service de presse, une captation vidéo, les photographies de plateau, une expertise administrative, un soutien à la production, à la recherche de fonds, de partenariats ainsi qu'une aide à la diffusion.

Outre les créations originales et inédites, Le Grütli programme également un certain nombre de reprises, appelées aussi parfois re-crétions. Il s'agit de spectacles déjà présentés dans des lieux genevois ayant peut-être un peu moins de visibilité qu'une institution comme Le Grütli. Il importe de proposer ces reprises au public pour des raisons de visibilité accrue, de durabilité des spectacles (et donc des moyens alloués lors de la création), du travail fait sur la diffusion auprès d'autres théâtres romands et étrangers, Le Grütli étant reconnu sur la carte des lieux importants de production en Suisse et en Europe. Enfin, comme pour les coproductions, Le Grütli fournit le même type d'accompagnement additionnel en industrie (plateau, services techniques auxiliaires, communication et presse, aide administrative, en production, etc.).

Les moyens alloués aux reprises/recréations varient selon les besoins de chacun.e et sont apportés par Le Grütli via sa subvention ordinaire.

À noter les conséquences du contexte sanitaire sur la saison 2019/2020, puisque les données comprennent cinq créations prévues entre mars et juin 2020 qui ont été annulées ; une a été reportée en septembre 2020, une deuxième en mai 2021 et trois autres le seront entre octobre et décembre 2021.

Concrètement, Le Grütli a apporté une aide administrative encore plus soutenue auprès des artistes dont les projets ont été annulés, notamment pour tout ce qui concerne les demandes de RHT et indemnités pour pertes financières (IPFE).

Devant l'urgence de la situation, il a été immédiatement décidé de garantir le paiement de l'entier des crédits de coproductions et de cessions, que le spectacle ait lieu ou pas, puis proposé des dates de report ; pour pouvoir assurer le report, Le Grütli travaille de concert avec la compagnie pour chiffrer le coût de la reprise, tout en assurant le paiement de la cession dans son entier.

Par la suite, dès la mise en place du deuxième train de mesures de soutien, Le Grütli a affiné sa manière de procéder. Depuis lors, il est demandé aux compagnies de ne recourir ni aux RHT, ni au soutien cantonal (IPFE) pour ce qui concerne leurs engagements au Grütli. Le Grütli versant aux compagnies l'intégralité des cachets et crédits de coproduction convenus, une unique demande d'indemnisation est formée par le théâtre, ceci afin d'alléger le travail administratif des compagnies.

Les permanences hebdomadaires du Bureau des Compagnies ont par ailleurs été maintenues, organisées en ligne dès la fermeture du théâtre, assurant un soutien continu, notamment administratif, à la scène artistique régionale.

Il a été laissé l'opportunité de travailler dans les espaces, selon le calendrier précédemment établi, afin que les artistes puissent finaliser leur création en vue de la reprise. Des répétitions dédiées aux professionnels ont aussi été organisées afin de pouvoir montrer le travail en cours en vue de potentielles dates de tournée.

Enfin, lorsque les circonstances le permettent, Le Grütli met à disposition les espaces du théâtre à des compagnies qui en font la demande afin qu'elles puissent travailler, même si ces compagnies ne sont pas programmées pendant la saison.

Objectif 2. : Mettre en place une structure de conseils, d'échanges, de rencontres, de formations à l'intention des acteurs culturels des arts de la scène.

Indicateur : Nombre d'acteurs culturels et de compagnies ayant bénéficié des prestations du bureau des compagnies

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Valeur cible	15	20	25
Résultats			
<i>nombre de personnes accueillies (utilisation des lieux comme espace de travail, lieu ressource d'informations)</i>	317	172	116 (chiffres au 30.03.21)
<i>nombre de projets accompagnés (personnes ayant bénéficié de conseils)</i>	153	122	112 (chiffres au 30.03.21)

<i>nombre d'ateliers thématiques organisés</i>	6 (dont 3 avec des partenaires)	2 (avec des partenaires)	5 (avec des partenaires)
<i>sollicitations pour expertises externes au Grütli</i>	1	4	3

Depuis son ouverture le 1^{er} octobre 2018, le Bureau des Compagnies est devenu un outil indispensable pour les actrices locales et est reconnu bien au-delà du territoire genevois.

Ouvert tous les lundis sans rendez-vous, et de manière complètement gratuite, il répond aux questions pratiques en administration, production, technique, communication que se posent les artistes. Une personne de l'équipe, parfois secondée selon l'affluence, dédie cette journée à l'accueil et aux questions posées.

La mise en réseau et en contact entre artistes se fait naturellement de par la configuration du lieu (le couloir/foyer du 2^e étage), de grandes tables en bois pour travailler, avec la possibilité d'utiliser la photocopieuse et le wifi et de boire des cafés et des thés à des prix abordables.

Outre l'accueil du lundi, différentes activités jalonnent la saison pour offrir aux actrices culturelles des thématiques ciblées, activités organisées soit directement par Le Grütli, soit en partenariat avec d'autres structures.

Exemples d'activités :

- accueil annuel de l'association ARTOS pour le cours « Sensibilisation à la gestion de projets culturels »
- co-organisation d'un Café des administratrices en collaboration avec le SSRS (syndicat des Arts de la scène), Culture Valais, Artos et l'Association vaudoise pour la danse contemporaine
- divers « ateliers sandwich » initiés par le personnel du théâtre : Facebook et les bonnes manières / Associations, compagnies, collectifs ; premiers pas pour se structurer / Comment calculer un prix de cession et négocier avec les lieux de diffusion
- accueil de BloomandBoom, association mandatée par la Ville de Genève pour le résultat de l'enquête Projet CulturELLES (représentativité des femmes dans la culture)
- collaboration récurrente (bi-mensuelle) avec Artists Rights, permanences juridiques tenues par des avocat.es qui informent les artistes sur leurs droits.

Le reste de la semaine, l'espace dédié au Bureau des Compagnies reste ouvert comme espace de co-working.

Enfin, les co-directrices, notamment, sont régulièrement sollicitées pour des expertises externes (nominations de directions d'autres lieux, cours à La Manufacture, expertise de filière, jurys de fin d'étude ou de concours, participation à un projet d'édition,...) ; les honoraires reçus pour cela sont facturés directement par Le Grütli et insérés dans la ligne budgétaire dédiée au Bureau des Compagnies.

COVID :

Pendant les périodes de confinement et de fermetures du Grütli au public, les permanences se sont tenues sur plateforme de visio-conférence et sur rendez-vous, ce qui a fait baisser sensiblement la fréquentation du Bureau des Compagnies. Néanmoins, entre deux confinements, le Bureau a accueilli une journée questions-réponses avec une représentante du guichet COVID-Culture du Canton.

Objectif 3. : Soutenir les compagnies à la diffusion des spectacles produits ou coproduits au Grütli

Indicateur : Nombre de spectacles produits ou coproduits et ayant pu ensuite être diffusés

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Valeur cible	2	3	4
Résultat	3	5	

La diffusion est un travail de longue haleine, un marathon plutôt qu'un sprint, et elle demande une acuité sur le long terme. Effectué en début de mission par les co-directrices, ce travail est désormais dans les mains de deux professionnelles du terrain, engagées pour un poste équivalant à un taux d'activité de 60%, en collaboration avec les compagnies, pour soutenir le travail de promotion en création, mais également pour certains spectacles en reprise ou en accueil, en fonction des besoins. Sur le modèle de l'accompagnement en production proposé par le théâtre, le travail de diffusion vient en appui des démarches réalisées par les compagnies, l'équipe du Grütli ne se substituant pas aux compagnies. Des stratégies de diffusion (analyse du spectacle et des ambitions de la compagnie, ciblage des lieux susceptibles d'être intéressés,...) sont élaborées avec la co-direction qui se charge en amont, avec les artistes, de solliciter le réseau des autres lieux afin de trouver des coproductions pour les créations. Le duo de diffusion intervient au plus proche de la création en invitant des professionnel.les à assister aux représentations ou, après la création, en envoyant la captation du spectacle et en restant en lien avec les personnes qui auraient montré de l'intérêt. À cet accompagnement personnalisé s'ajoute l'envoi d'une newsletter à destination des programmateurices et une section sur le site internet du Grütli pour communiquer sur les dates de tournée de chaque compagnie/spectacle.

Les institutions qui ont pour mission la diffusion sont également sollicitées (Canton de Genève (OCCS), Corodis, PourCent culturel Migros, Pro Helvetia) et sont des interlocutrices régulières.

Pour le travail de diffusion, une bonne connaissance du milieu est indispensable, mais également les réseaux, les partenaires avec lesquels développer des liens et des affinités artistiques.

Outre les réseaux existants (FRAS, Pool des théâtres romands) desquels Le Grütli ne fait plus partie mais dont certains membres restent des partenaires actifs et importants, des réseaux spécifiques, répondant aux critères du projet mené au Grütli, ont également vu le jour. Le réseau R.E.M, (Résidences en Mouvement), coopération entre le Théâtre de Poche (Hédé-Bazouges-France), Le Théâtre La Balsamine (Bruxelles) et Le Grütli, construit un réseau de résidences de recherche dans les différents territoires et permet également, lors de temps forts dans la programmation (festivals), de diffuser les spectacles entre ces lieux « amis ».

Le projet GEYSER, né d'une envie commune entre Le Grütli et les Subsistances de Lyon, est un appel à projets pour des spectacles « qui sortent du cadre et réinventent le rapport au public et à la scène » ; une 1^{ère} édition a eu lieu en janvier 2020, une seconde a vu le jour en 2021.

Un autre réseau, national celui-ci, est aussi en devenir et regroupe des théâtres de « même format » qui partagent des préoccupations communes en termes de productions, d'idées, de politique culturelle, de travail avec les artistes. Il signifie aussi pour Le Grütli la possibilité d'une ouverture vers la Suisse alémanique et le Tessin, souvent trop sous-estimée ou peu valorisée. Ce réseau regroupe le Südpol (Lucerne), la Tanzhaus (Zürich), l'Arsenic (Lausanne), le TLH (Sierre), le Performa festival (Arbedo-TI), le Belluard festival (Fribourg) et le Roxy (Birsfelden – BS).

Parmi les programmateurices (hors Genève) venant régulièrement au Grütli, on peut citer (liste non exhaustive) : Caroline Barneaud – Vidy Lausanne / Patrick de Rahm – Arsenic Lausanne / Anne Bisang – TPR La Chaux-de-Fonds / Marinelle Debétaz – Nebia Bienne / Stéphane Malfettes – Les Subsistances Lyon / Julien Jacquérioz – TLH Sierre / Stefan Hort et Michaël Abbet – Les Théâtres de Sion.

Observations de l'association Le Grütli – Centre de production et de diffusion des Arts vivants :

Ces trois premières années nous ont permis de mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été choisies ; pour cela, il a fallu dans un premier temps développer des efforts considérables au niveau des ressources humaines, car l'arrivée d'une nouvelle direction et d'un nouveau projet au sein d'une équipe constituée ne va pas nécessairement de soi. L'organigramme précédent ne correspondant pas au projet, il a fallu comprendre les mécanismes internes, redistribuer les rôles, former,... Cette mise en place a pris un temps et une énergie beaucoup plus importante qu'estimés initialement. Aujourd'hui, l'équipe est stable, dynamique et investie et nous pouvons entrevoir sereinement l'avenir avec elle. L'emploi est une donnée que nous ne prenons pas à la légère ; il nous importe de fidéliser également l'équipe d'auxiliaires en technique, caisse, accueil et buvettes pour un meilleur suivi des projets et des relations avec le public. Ces personnes sont d'ailleurs parfois engagées lors des moments de creux ou de vacances, pour effectuer d'autres tâches que celles qui leur incombent habituellement, en fonction de leurs demandes et de leurs capacités. Ainsi, elles peuvent compléter leur revenu qui est relativement fluctuant en fonction de l'activité du théâtre.

Le public a aussi été au centre de notre attention en ce début de mandat. Comment « conserver » le public existant et aussi comment le renouveler et le diversifier. Cela s'est fait à notre grande surprise relativement rapidement, car dès la seconde saison, le taux de fréquentation avait déjà augmenté, certains spectacles affichaient déjà complet longtemps à l'avance. Nous avons même pu ajouter quelques dates supplémentaires à certaines séries de représentations. Un public divers mais néanmoins fidèle qui a répondu de manière très positive à la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire dès la saison 18-19 : un tarif unique à 15.-, à 6.- pour les moins de 25 ans, et un Pass très avantageux à 100.- pour tout voir et revoir. L'âge des spectateurs a aussi baissé, la programmation attirant plus de jeunes, notamment lors des journées GoGoGo, temps fort réalisé en janvier 20. Par la suite, dès cette saison 20-21, aussi poussées par la situation sanitaire, nous avons opté pour des tarifs à choix, manière d'aider indirectement les personnes ne pouvant se permettre de nombreuses sorties au théâtre mais également d'impliquer les spectateurs dans leur décision budgétaire.

Il nous tient à cœur de faire de ce lieu un endroit où il fait bon venir et se retrouver, découvrir des créations originales et attiser la curiosité d'un public peu habitué à pousser les portes des théâtres.

La mise en place de représentations dites RELAX, destinées à un public empêché, l'obtention du label culture accessible, une communication facilitée avec les associations actives dans le canton grâce au langage FALC, sont des directions que nous avons également prises et qui engagent Le Grütli au-delà de notre mandat.

Dès la moitié de la seconde saison, nous avons pu mettre en œuvre le pôle de diffusion qui nous tenait à cœur, comme expliqué à l'objectif 3 : c'est un pan important de notre projet et nous visons une consolidation et une pérennisation de cet enjeu durant les années à venir.

De par la situation actuelle, la diffusion sera amenée à énormément se transformer ces prochaines années, avec la difficulté de déplacements mais également une prise de conscience des enjeux écologiques dans nos métiers. Il s'agira donc d'être créatives et inventives à ce niveau pour que les artistes que nous coproduisons puissent tout de même jouir d'une certaine visibilité au-delà des frontières cantonales.

Pendant les deux premières saisons, il nous a tenu à cœur de rencontrer tous les artistes qui nous demandaient un rendez-vous, pour faire connaissance avec leur travail, pour aussi amplifier notre connaissance du milieu et avoir une vision plus large du tissu culturel de notre région ; nous l'avons fait et ce fut passionnant ! Nous avons opté désormais pour une présélection sur dossier, notre programmation étant maintenant dessinée. Les artistes envoient leur proposition de manière plus ciblée.

Nous avons relevé également que la question des reprises/recréations était au cœur des préoccupations de nombreux artistes et programmateurs ; nous pensons qu'il s'agit d'un enjeu fondamental autant pour Le Grütli que pour la Ville de Genève, afin que les artistes soutenus par les collectivités publiques puissent voir la vie de leur spectacle prolongée. Le financement de ces reprises (ou créations) doit, à

notre avis, faire l'objet d'une réflexion approfondie au sein du DCTN, afin qu'un dispositif adéquat puisse les accompagner, en plus de ce qu'un lieu comme Le Grütli peut amener.

Quelques perspectives non-exhaustives pour les trois années à venir :

- Consolider ce qui a été mis en place entre juillet 2018 et juin 2021, au niveau de la programmation, de la fidélisation des publics et de sa diversité, de la diffusion avec les changements déjà cités plus haut.
- Développer l'accompagnement et le soutien aux compagnies locales et régionales par la mise en place et le financement de projets de résidences et de recherches. Au vu de la situation sanitaire passée, présente et future, il nous apparaît primordial de soutenir les artistes qui n'auront pas pu être programmé.es (suite aux nombreux reports). Privilégier la recherche, la création sur la durée et dans des conditions financières viables sont de notre point de vue une part de solution pour éviter, tant que faire se peut, l'embouteillage des programmations qui s'annonce. Ces artistes pourraient être soutenu.es sur une saison pour le développement d'un projet qui pourrait ensuite être présenté lors d'une saison suivante. Un projet de transformation allant dans ce sens a été déposé fin février 2021 auprès du Canton.
- Consolider les réseaux entre théâtres partenaires au niveau Suisse et international ; il nous paraît primordial que Le Grütli pérennise son statut de « lieu important » dans la cartographie des espaces dédiées à l'Art vivant en Europe. Il est aussi essentiel de se re-questionner sur les pratiques de diffusion et de tournée (programmation/échange/écologie/finances, etc.). Aussi, les échanges sur nos pratiques en temps de crise (ou non), sur les propositions innovantes et enrichissantes pour l'avenir des arts vivants et des artistes, sur les formes et pratiques de soutien aux artistes, sont des partages essentiels qui nous font avancer de concert avec nos partenaires. Nous avons choisi ces partenaires car nous avons des visions communes et notre engagement à nous mettre auprès des artistes avant tout est un sens primaire, de base, partagé.

Enfin, nous profitons de ce rapport d'évaluation pour faire part d'une observation concernant directement nos rapports avec notre autorité de tutelle, sous forme de recommandation. Cela concerne l'établissement de la prochaine convention à laquelle nous souhaiterions ajouter un article sur la passation. En effet, il apparaît essentiel de donner à la future direction, qui sera désignée après l'actuelle, les moyens adéquats à la programmation de la première saison artistique qu'elle devra mettre en œuvre quelques semaines seulement après la date officielle de sa prise de fonction; notamment en termes de salaire et d'espace de travail, mais également auprès de l'équipe de travail en place pour assurer une transition aussi sereine que possible.

Observations de la Ville de Genève :

La Ville de Genève constate que les objectifs fixés en 2018 ont tous été atteints voire dépassés par la codirection et l'équipe du Théâtre du Grütli durant la période évaluée. L'accompagnement des artistes et des compagnies, pilier du projet porté par la codirection depuis sa nomination en 2017, s'est rapidement développé de manière concrète à travers le Bureau des compagnies. Cet outil a non seulement permis d'orienter et de conseiller un grand nombre d'acteur-trice-s culturel-le-s dans leurs démarches administratives, de production et de diffusion, mais également de devenir un lieu ressource pour des échanges entre professionnel-le-s (notamment dans le cadre de formations, restitutions de mandats, etc.). Le développement de cet outil dans les prochaines années sera l'un des enjeux de la codirection afin qu'il devienne un instrument de référence au niveau local et régional.

La Ville de Genève salue également la place des reprises et créations dans la programmation du Théâtre du Grütli. Cette orientation favorise la durabilité et la qualité des spectacles en proposant aux artistes des conditions de travail favorables pour retravailler leur projet, ainsi qu'en leur garantissant une plus grande visibilité. Cet axe s'inscrit en complémentarité avec le nombre de 12 représentations minimum fixé par création locale, afin que chaque production puisse évoluer face au public et que le bouche-à-oreille ait le temps de se faire.

La Ville de Genève constate, et salue, que la codirection mène, depuis sa nomination, de nombreux projets pour favoriser un véritable élargissement du public : mesures tarifaires, collaborations avec de nombreux événements et associations régionales, thématiques mises en avant dans sa programmation, Festival GoGoGo, actions de médiation culturelle, notamment. Il est important de préciser que ces différents projets, et notamment ceux tarifaires, ont été mis en œuvre sans aucune incidence sur le montant affecté aux productions artistiques.

Le travail de diffusion des spectacles locaux programmés au Théâtre du Grütli sera certainement l'un des défis majeurs de l'institution dans les prochaines années. Il s'agira probablement, pour la codirection, de réévaluer ce volet de leur projet initial à la lumière de l'impact de la crise sanitaire.

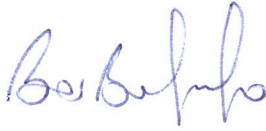
Enfin, la Ville tient à saluer l'engagement de la codirection et de son équipe vis-à-vis des artistes et des compagnies prouvé à maintes reprises, notamment depuis le début de la crise Covid-19. Elle relève que le positionnement des codirectrices en la matière s'est encore renforcé durant les derniers mois.

Pour l'association Le Grütli – Centre de production et de diffusion des Arts vivants

Prénom, nom, titre

Signature

Barbara Giongo, codirectrice



Nataly Sugnaux Hernandez, codirectrice



Marc Le Roux, administrateur



Genève, le 19 avril 21

Pour la Ville de Genève

Prénom, nom, titre

Signature

Coré Cathoud, conseillère culturelle



Nicolas Cominoli, conseiller scientifique



Genève, le 13.04.21